

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. En cas de cumul de deux masters: les exigences du mémoire, ainsi que les consignes du vademecum, restent inchangées. Toutefois, le promoteur du second mémoire peut prévoir quelques aménagements en fonction du premier sujet, mais la nature précise de ces aménagements est laissée à sa seule appréciation. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	/
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	/
Bibliographie :	/
Autres infos :	L'étudiant rédige son travail de fin d'études dans une des deux langues inscrites à son programme et y adjoint un résumé en français
Cycle et année d'étude :	> Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	LMOD